

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3096 - LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017

PAIX ET SÉCURITÉ

L'apaisement se précise dans le Pool

Une demi-dizaine de sites déjà répertoriés pour accueillir les ninjas-nsiloulous, les signaux donnés par les derniers développements de l'actualité dans le Pool semblent positifs. Ils font suite à l'appel lancé par le président de la République, le 10 octobre, lors de sa rencontre avec les sages et notables de ce département, mais vont-ils être exploités à bon escient par les parties en présence ?

Page 2



Multiplier les préalables compliquerait davantage le sort de la population déplacée

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Les agences onusiennes réitèrent leur soutien au Congo

En dépit de l'incapacité de l'Etat, du fait de la crise financière, à mobiliser les fonds de contrepartie, dans le cadre des projets cofinancés avec les partenaires onusiens, les Agences du système des Nations unies promettent de consolider leurs interventions l'année prochaine. Question d'aider le Congo à faire face aux besoins sociaux de la population. Réunies le 14 décembre en comité directeur du plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement, que présidait la ministre en charge du Plan, Ingrid Ebouka-Babackas, ces agences ont défini les axes prioritaires de leur action pour l'année 2018. Il s'agit notamment des projets de réforme du système éducatif, du domaine de la santé et autres services sociaux de base tels que l'autonomisation des filles et mères vulnérables, ainsi que l'inclusion sociale de la population autochtone.

Page 5



Clément Mouamba

FINANCES PUBLIQUES

Plus de 900 milliards FCFA de déficit budgétaire en 2018

Comparativement à celui de 2017, le budget de l'Etat exercice 2018, dont l'examen est attendu par les parlementaires, serait déficitaire de près de 900 milliards FCFA, a déclaré en substance le Premier ministre, le 15 décembre, aux députés, lors de la séance de questions orales avec débat au gouvernement. Selon Clément Mouamba, une série de mesures rigoureuses est en vue pour rétablir l'équilibre macroéconomique du Congo,

notamment la réduction du train de vie de l'Etat, l'annulation des exonérations fantaisistes, les réformes structurelles des entreprises étatiques et paraétatiques. Au sujet des négociations avec le Fonds monétaire international, le chef du gouvernement a rassuré les élus du peuple sur la poursuite des pourparlers dans la perspective de la conclusion d'un programme d'ajustement structurel l'année prochaine. Page 4

AGRICULTURE ET ÉLEVAGE

420 producteurs se forment aux techniques agricoles



La photo de famille

Le Centre de démonstration des techniques agricoles (CDTA) a ouvert, le 15 décembre, des sessions destinées à la formation de 420 producteurs aux techniques culturales du manioc et la production des poules. Menées par des ingénieurs chinois venus de l'académie d'agriculture tropicale de Chine et de l'Institut des ressources génétiques de cultures tropicales, structures partenaires du CDTA, ces sessions d'une durée de deux semaines visent à doter les agriculteurs d'outils nécessaires pour améliorer leurs méthodes de travail et augmenter leurs rendements.

Page 3

CONGO-ALGÉRIE

Vers la mise en place d'un groupe d'amitié parlementaire

La constitution prochaine d'un groupe d'amitié parlementaire entre le Congo et l'Algérie a été annoncée par l'ambassadeur de ce pays, Mohamed Benattou, à l'issue d'un entretien le 15 décembre avec le président du Sénat, Pierre Ngolo

Page 9

Éditorial Espoirs

Page 2

ÉDITORIAL

Espoirs

Alors qu'approchent à grands pas les fêtes marquant la fin d'une année qui ne fut certes pas un bon cru pour le Congo, tous les espoirs sont à nouveau permis. Pour de multiples raisons dont voici les cinq plus évidentes.

1. La cause principale des difficultés que nous avons rencontrées tout au long des derniers mois, à savoir l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, s'efface lentement mais sûrement. Ceci pour des raisons stratégiques qu'il serait trop long de décrire ici, mais qui provoquent une hausse du prix du baril de brut dont nous commençons à retirer les bénéfices.

2. Simultanément le Congo s'est engagé, avec l'aide des institutions internationales, sur la voie d'une remise en ordre de ses finances publiques qui lui permettra de reprendre très vite sa marche en avant. Rien, bien sûr, n'est encore joué, mais tout indique aujourd'hui que ce pronostic est juste.

3. Loin de nous replier sur nous-mêmes comme on pouvait le craindre en raison de la crise financière qui nous frappait, nous avons choisi de continuer à aider nos voisins, proches et lointains, à restaurer la paix chez eux. Et la communauté internationale nous en témoignera tôt ou tard sa reconnaissance.

4. Parce que nous pilotons des projets ambitieux mais réalistes comme celui qui vise à créer un Fonds bleu pour le Bassin du Congo, nous allons voir arriver vers nous les investisseurs du monde entier. Tout simplement parce que l'« économie verte » devient de façon claire un objectif planétaire.

5. Ayant su nous doter ces quinze dernières années des grandes infrastructures sans lesquelles aucune économie ne peut se développer dans le monde moderne, nous avons désormais tous les moyens nécessaires pour mettre en valeur notre vaste territoire. Il nous reste simplement à former la génération d'hommes et de femmes qui devra s'en charger sur le terrain.

Quoi qu'en disent ses détracteurs, parmi lesquels figure en bonne place « *La radio du monde* », alias *RFI* – qui, gaigeons-le, ne citera pas cet éditorial dans sa prétendue « revue de presse » – le Congo s'appête à repartir de l'avant.

Les Dépêches de Brazzaville

PAIX ET SÉCURITÉ

L'apaisement se précise dans le Pool

Une demi-dizaine de sites déjà répertoriés pour accueillir les ninjas-nsiloulous, les signaux donnés par les derniers développements de l'actualité dans le Pool semblent positifs. Ils font suite à l'appel lancé par le président de la République, le 10 octobre, lors de sa rencontre avec les sages et notables de ce département, mais vont-ils être exploités à bon escient par les parties en présence ?

En proie à l'insécurité depuis près de deux ans, le département du Pool pourrait connaître une fin d'année plutôt calme, affirme-t-on dans les milieux proches du dossier. On n'y signale plus des attaques contre les militaires, et ces derniers ne

sortir se heurte, affirment les mêmes milieux, à quelques préalables dont celui du statut de Ntoumi.

Poursuivi pour les attaques perpétrées dans les quartiers sud de Brazzaville, le 4 avril 2016, l'ancien délégué général auprès du président de la République chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre a, dans une déclaration largement reprise par les réseaux sociaux ces jours-ci, dénoncé la mise en place, selon lui, d'une commission « parallèle » par le gouvernement. Commission ayant pour mission justement, de travailler au cantonnement des miliciens. Interrogé par nos confrères

aux députés qui recevaient le gouvernement, lors d'une séance de questions orales avec débat, le 15 décembre, d'autant que l'un d'eux appelait à privilégier la voie du dialogue avec le chef-rebelle, si l'option de le « capturer » pour le présenter à la justice n'avait pas le moyen d'être remplie.

A l'intérieur même du Pool, il ressort une disparité de vues qui peut être de nature à complexifier davantage la situation et donc prolonger les souffrances d'une population déjà durement touchée par la précarité. Surtout si, comme on l'écoute sans avoir envie de le confirmer sans preuve que les questions financières (qui va gérer quoi?) seraient aussi au nombre de celles qui multiplient les dissensions.

Le 9 décembre, dans le communiqué de presse diffusé à l'issue du mini-sommet qui les réunissait à Brazzaville, dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, les présidents Denis Sassou N'Guesso (Congo), Joseph Kabila (RD-Congo) et Joao Lourenço (Angola) s'étaient réjouis de l'accalmie observée dans le Pool et appelaient à la consolidation du processus de paix ainsi engagé. Cela requiert des efforts multiples de la part de tous les acteurs impliqués.

Gankama N'Siah

A l'intérieur même du Pool, il ressort une disparité de vues qui peut être de nature à complexifier davantage la situation et donc prolonger les souffrances d'une population déjà durement touchée par la précarité.

mènent plus d'opérations contre les ninjas-nsiloulous. Certains d'entre eux ont quitté leurs caches et expriment le désir de déposer les armes et se mettre à la disposition de la République. Ils devront, pour ce faire, être cantonnés à Kinkala, Mbanza-Ndounga, Mayama, Mindouli et Linzolo dans les cinq sites apprêtés pour l'occasion. Mais cette volonté de

de Télé-Congo, le 15 décembre, au journal de 20 heures, Guy-Brice Parfait Kolélas, ancien ministre et président de l'Union des démocrates humanistes-Yuki, disait attendre l'application d'une feuille de route avec un chronogramme précis sur le cantonnement des ninjas-nsiloulous. La situation du Pool n'a pas échappé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagnia

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Eyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

420 producteurs formés par des techniciens chinois

Le Centre de démonstration des techniques agricoles au Congo (CDTA) a lancé, le 15 décembre, les 10, 11 et 12^{es} sessions de formation des agriculteurs et éleveurs locaux sur les techniques culturales du manioc et la production des poules (pondeuses).

Les sessions qui devraient durer plus de deux semaines vont se dérouler sur les sites de Ngo, Nsah et Elouna pour les techniques culturales de manioc, à Kombé pour l'élevage des pondeuses en batterie et claustration au sol, et aux nouveaux villages agricoles de Nkoua et Invouba pour les techniques culturales maraîchères.

Les ingénieurs chinois sont venus de l'académie d'agriculture tropicale de Chine et de l'institut des ressources génétiques de cultures tropicales, des structures partenaires du Centre de démonstration des techniques agricoles.

Une partie de la formation sera axée, en effet, sur les techniques de multiplication rapide du manioc grâce à des segments de tiges pour la plantation. D'après un des formateurs, il s'agit de l'utilisation des boutures à deux nœuds avec la sélection de tiges de variétés améliorées, la découpe des tiges en boutures à deux nœuds et l'administration d'un traitement agrochimique préventif.

En ce qui concerne l'élevage des pondeuses, les producteurs seront outillés sur les techniques de logement de la poule; le matériel indispensable (abreuvoir, mangeoire, pondoir, nichoir); la

maîtrise des compléments alimentaires nécessaires pour un élevage de poules. « *L'organisation d'un bon poulailler, de la nourriture, de l'espace, est fondamentale pour un bon rendement* », a dit l'expert.

A l'issue de ces formations, les stagiaires devraient être en mesure d'améliorer leurs méthodes de travail et d'augmenter leurs rendements. Pour cela, le directeur du CDTA, Paul Onguala, entend mettre en place une équipe de techniciens pour suivre ces producteurs. Créé en 2012, le CDTA est un projet de coopération entre le Congo et la Chine. Il contribue à améliorer et diversifier la production agricole en République du Congo, à travers la recherche, la formation et la vulgarisation des itinéraires techniques.

Les sessions de formation ont été lancées à Kombé par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Michel Elenga, en présence du conseiller économique et commercial près l'ambassade de Chine au Congo, du vice-président de l'académie d'agriculture tropicale de Chine et du vice-directeur de l'Institut des ressources génétiques de cultures tropicales.

Fiacre Kombo

CONSTRUCTION DU CFCO

Deux universitaires réclament le dédommagement des victimes

Le sujet a été soulevé par Olivier Le Cour Grandmaison, spécialiste des questions de citoyenneté et de celles qui ont trait à l'histoire coloniale, et Louis Georges Tin, président du Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN), au cours d'une conférence de presse animée le 12 décembre, à l'Institut français du Congo.

Les deux universitaires sont intervenus sur le thème « Congo Océan et travail forcé », à la demande de Sylvie Dyclo, présidente du Festival Mantsina sur scène. Ils ont parlé respectivement de l'histoire de la construction du Chemin de fer Congo-Océan(CFCO) et des réparations qui nécessiteraient d'être apportées à la population et aux localités environnantes.

Le 22 juillet 1922, ont-ils rappelé, les autorités françaises de Brazzaville signent une convention avec la société de construction des Batignolles pour réaliser la ligne du chemin de fer, destinée à relier Brazzaville et Pointe-Noire sur la côte atlantique. Malheureusement, cette construction a été terriblement meurtrière, les conséquences étant dramatiques pour la population concernée. La même société, ont-ils dit, a construit la ligne du chemin de fer reliant les villes de l'Indochine à celles de la Chine. Là aussi, les travaux ont causé plusieurs morts.

Ce n'est qu'en 1928, devant l'ensemble des membres de la commission ad hoc, qu'André Maginot, ministre des Colonies, annonce le taux de mortalité dans le chantier de construction du

chemin de fer qui est de 57 %. Ce chiffre suscite alors du scandale auquel vont réagir, André Gide et Albert Londres.

Les deux orateurs ont fait savoir que le travail forcé dans les colonies n'a été aboli que le 11 avril 1946, suite à la proposition de loi déposée par le député de la République française, Félix Houphouët-Boigny, à l'Assemblée nationale. Malgré cette abolition, le travail forcé a perduré jusqu'au début des années 1960, et n'a cessé qu'avec l'indépendance.

Le travail forcé, crime contre l'humanité, réparation oblige !

Le président du CRAN, Louis Georges Tin, œuvrant sur le racisme et le colonialisme, l'a révélé au public venu nombreux écouter l'histoire de la construction du CFCO que beaucoup de Congolais ignorent. L'organisation qu'il préside, a-t-il indiqué, a lancé depuis 2013 une action judiciaire contre Spie Batignolles et Clayax Acquisitions, entreprises issues de la société de construction des Batignolles et ayant le monopole de construire des chemins de fer. Ces sociétés existent encore.

Elles doivent, selon lui, réparer les préjudices causés à la population et aux localités riveraines. « *Plusieurs pays sont également concernés, notamment le Tchad, le Cameroun, le Gabon, la Centrafrique, etc. Quand il y a crime contre l'humanité, il doit y avoir une réparation en conséquence. Le temps de cette réparation est arrivé ; la réparation est le principe de toute justice, il n'y a pas de paix sans justice, il n'y a pas de justice sans réparation.* », a-t-il martelé.

Comment se feront ces réparations ?

Louis Georges Tin pense qu'*«il faut déjà commencer à faire l'inventaire des lieux sacrifiés, identifier ces lieux au Congo et ailleurs, identifier les besoins de la population concernée. De même, apporter dans certains villages de l'eau, de l'électricité ; construire des écoles, des infrastructures, cette fois-ci sans travail forcé* ».

Pour lui, ce travail doit être fait en collaboration avec les villages. Les personnes exprimeront les besoins qui sont les leurs. « *La civilisation à laquelle nous sommes appelés aujourd'hui, c'est la civilisation de la vérité, la justice, l'humanité. Contribuons-y ensemble.* », a-t-il signifié.

Signalons que l'ONG de France, le Cran, est basée à Paris, avec des antennes en Belgique, aux Etats-Unis, au Brésil. Cette ONG lutte également pour la restitution des trésors coloniaux. Nombreux de ces trésors, a informé Louis Georges Tin, se trouvent dans les différents musées, notamment à Bruxelles, à Paris, à Londres, etc. « *Nous travaillons pour qu'ils reviennent dans les pays d'origine. La restitution est en marche, nous l'avons obtenu, le président Macron s'y est engagé.* », a-t-il affirmé.

La 14^e édition du Festival Mantsina sur scène se déroule du 10 au 20 décembre, à Brazzaville. Des rencontres autour de spectacles, conférences, projections, lectures et animations musicales enrichissent sa programmation.

Rosalie Bindika

LE FAIT DU JOUR

Dire, redire et encore redire

L'occasion a été donnée, vendredi 15 décembre, aux parlementaires de l'Assemblée nationale de recevoir les membres du gouvernement pour débattre des questions à fort sensibilité nationale : crise économique, gouvernance publique, assainissement des villes, sécurité frontalière, situation du Pool, éducation, approvisionnement en eau et en électricité, santé, etc. En fait, des sujets d'actualité sur lesquels les Congolais s'épuisent en discussions de jour comme de nuit tant ils sont au cœur de leurs préoccupations quotidiennes.

Les sessions de ce type, entre le gouvernement et le parlement, ne sont peut-être pas des lieux de résolution des problèmes qui se posent au pays. Elles ont plutôt un côté instructif lorsque les parties en présence acceptent de jouer franc-jeu. Les députés ont vocation, dans ce genre d'exercice, à associer leurs voix à celles de leurs mandants, et de

façon générale, de l'ensemble de leurs compatriotes, pour réclamer des ministres des éclairages sur la gestion des secteurs de leur compétence.

Dans le cas de la rencontre du 15 décembre, évidemment, il n'a pas échappé aux Congolais qui l'ont suivie en direct à la radio et la télévision nationales de noter que la crise que vit leur pays est profonde. Et qu'elle n'est pas seulement économique et financière, sa phase la plus visible largement commentée. Elle est peut-être pour l'essentiel structurelle, d'où l'impérieuse nécessité des réformes dont parle le gouvernement depuis quelques temps. On imagine, bien sûr, que là est le côté le plus sensible du mode opératoire qui consiste à bouger les places et ceux qui les tiennent.

Il y a eu cet exemple pris par le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, sur la situation générale de l'opérateur historique en matière de production et

de fourniture de l'électricité. A ses yeux, une machine lourde assez difficile à retourner. Peut-être y a-t-il comme cet opérateur-là bien d'autres qui sont logés à la même enseigne, en un mot qui méritent d'être réformés, mais résistent fortement. Comment les remuer ?

Les crises étant source de tensions, elles génèrent aussi des idées novatrices. A la vérité, il se dégage chez les Congolais l'unanimité pour que les pouvoirs publics corrigent les dysfonctionnements constatés ou dénoncés. Il serait difficile de les mettre en œuvre si la communication ne prend pas une part importante dans les débats qui agitent notre société aujourd'hui. Communiquer avec la population, communiquer à tous les niveaux, communiquer et expliquer, voilà qui pourrait davantage rapprocher les gouvernants des gouvernés et permettre au Congo d'avancer.

Gankama N'Siah

FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'Etat 2018 bientôt sur la table du parlement

A la faveur de la séance de questions orales avec débat au gouvernement, le 15 décembre, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a annoncé que le parlement va convoquer sous peu une session extraordinaire pour examiner et adopter le budget de l'Etat exercice 2018.

La loi de finances de crise, a déclaré le Premier ministre, est déficitaire de près de 900 milliards FCFA par rapport à celle de 2017.

Ainsi, il a informé les députés qu'une série de mesures rigoureuses sera prise pour rétablir l'équilibre macroéconomique du Congo, notamment la réduction du train de vie de l'Etat, l'annulation des exonérations fantaisistes, les réformes structurelles des entreprises étatiques et paraétatiques, etc. En outre, il a rassuré les élus du peuple que les discussions se poursuivent avec le Fonds monétaire international, dans la perspective de la conclusion d'un programme d'ajustement structurel l'année prochaine.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a assuré la représentation nationale que le gouvernement est en train de prendre une série de mesures pour mettre fin à la violence en milieu scolaire. Présentement, dans les grandes villes du Congo, a déclaré Anatole Collinet Makosso, le gouvernement a initié une opération d'érection

des murs barbelés de clôture des établissements publics d'enseignement primaire et secondaire. Une commission, a-t-il ajouté, est mise en place pour élaborer le fichier des écoliers bandits, de sorte qu'ils ne soient reçus dans aucun établissement scolaire sur l'ensemble du territoire national.

En outre, le ministre Collinet Makosso a invité les parents à aider le gouvernement dans le cadre du suivi et du renforcement de l'éducation des enfants ; car, a-t-il renchéri, la violence scolaire est le prolongement des violences au sein des familles congolaises, avant de saluer les initiatives du ministère de la Jeunesse et des organisations des étudiants et élèves s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la violence en milieu scolaire.

L'année blanche est une décision souveraine du gouvernement

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a assuré les députés que le gouvernement est déterminé à éviter une année blanche à l'université Marien-Ngouabi, en dépit, a-t-il poursuivi, des difficultés financières de l'Etat. « *L'année blanche est une décision souveraine du gouvernement lorsqu'il juge que les conditions ne lui permettent plus de réaliser, dans les délais académiques, l'ensemble des engagements académiques et pédagogiques qui permettent aux étudiants*



Une vue des ministres et députés lors de la séance de questions orales

d'obtenir leurs diplômes ». Par ailleurs, Bruno Jean Richard Itoua a annoncé que le ministère de l'Enseignement supérieur poursuit des négociations avec l'inter-syndical de l'université Marien-Ngouabi dans la perspective de la signature d'un protocole d'accord relatif à l'épure progressive des arriérés de salaire.

Répondant quant à lui à la question relative à l'amortissement du barrage hydroélectrique de Moukoulou dans la Bouenza, le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, a relevé que la Société nationale d'électricité (SNE) qui gère les centrales et barrages hydroélectriques ne prévoit guère un budget d'amortis-

sement du matériel.

Il s'est appuyé sur une image caricaturale pour illustrer son propos : imaginez un patron d'un taxi qui ne reçoit jamais la recette journalière de son chauffeur, et en cas de panne de voiture, ce dernier lui réclame de l'argent pour acheter la pièce abîmée, a-t-il déclaré. C'est, entre autres raisons, a-t-il insisté, qui justifient la réforme structurelle de la SNE et de la Société nationale de distribution d'eau. Ce projet de réforme, a-t-il annoncé, sera bientôt soumis au parlement pour examen et adoption.

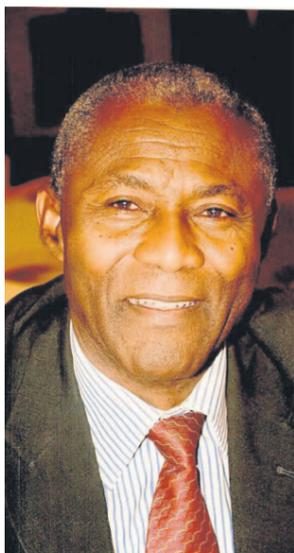
Pour leur part, les ministres de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya; de l'Intérieur, Raymond Zéphirin

Mbooulou; et de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, ont à leur tour donné des explications sur la détérioration de la route nationale 2 à la hauteur du village Inga, ainsi que des érosions qui détruisent plusieurs villes congolaises ; la mise en application effective de la mesure supprimant les visas pour les ressortissants de la zone Cémac ; et la grève au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. Sur ce dernier point, la ministre Mikolo a indiqué que toutes les dispositions sont en train d'être prises pour que les agents du CHU ne reprennent plus la grève.

Roger Ngombé

NÉCROLOGIE

Le secrétaire général de la présidence de la République a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel du cabinet du chef de l'Etat du décès survenu dans la nuit du 10 au 11 décembre 2017 à Paris (France) de M. Jérôme Ollandet, ambassadeur Itinérant. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 5 de la rue Mégnié à Massengo (référence : ex Hôtel Bitho). La date des obsèques sera communiquée ultérieurement. Le secrétaire général de la présidence de la République présente ses condoléances les plus émues à la famille éplorée.



IN MEMORIAM

Le 18 décembre 1998- 18 décembre 2017. Il ya 19 ans de cela que le maître de notre destin a rappelé à lui monsieur Marie de Lourdes Bienvenu Bimbeni, ancien promoteur directeur général de l'Institut Inspecteur Jean Biyouidi. Source rafraichissante pour tous, il a été un pédagogue averti, doué d'une grande expérience, recherchant toujours le progrès et la réussite. A cet effet, l'Institut Inspecteur Jean Biyouidi demande aux anciens et actuels élèves de cette école, famille, amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse à son égard et de prendre part à la messe d'action de grâce qui sera dite ce lundi 18 décembre à 11 h 00 en la paroisse Saint Esprit de Mougali...



15 décembre 2015- 15 décembre 2017, voici déjà deux ans jour pour jour que le Seigneur a arraché à notre affection notre épouse, mère, fille et grande sœur, Mme Itoua née Lydia Gertrude Esther Oniangué. En ce jour de triste anniversaire, M. Jean-Claude Itoua, fils et familles prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que le tout puissant protège son âme et lui accorde le repos éternel.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Les partenaires onusiens maintiennent leur soutien au Congo

Nombreux projets sociaux cofinancés par l'Etat congolais et le système des Nations unies n'ont pu être réalisés durant cette année, faute de financement. Malgré ces difficultés, les partenaires onusiens ont promis de renforcer leurs interventions en 2018, afin d'aider le pays à faire face aux besoins sociaux de la population.

Le comité directeur du plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement (Undaf), regroupant les délégués des agences du système des Nations unies et les responsables des ministères sectoriels, s'est réuni, le 14 décembre à Brazzaville, pour évaluer le niveau de l'aide apportée au cours de 2017. Cette rencontre présidée par la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas, a permis aux parties congolaise et onusienne de définir les axes prioritaires pour l'année prochaine.

Les financements seront prioritairement destinés aux projets de réforme du système éducatif, à travers le programme de cantines scolaires, l'aide aux élèves démunis et aux handicapés et la poursuite des cours de soutien scolaire. Dans le domaine de la santé et autres services sociaux de base, les cibles restent les mêmes: la population locale, l'autonomisation des filles et mères vulnérables ainsi que l'inclusion sociale de la population autochtone.

Dans les prochains jours, les acteurs impliqués vont se retrouver pour mettre en place une nouvelle plate-forme de concertation per-

manente, afin d'accélérer l'adoption du plan national de développement 2018-2022 et d'une meilleure stratégie de mobilisation des ressources financières.

L'année qui va bientôt s'achever a été certes difficile en ce qui concerne la mobilisation des ressources, a admis la ministre Ingrid Ebouka-Babackas, mais le gouvernement va tenter de doubler d'efforts pour pouvoir atteindre toutes les cibles du programme d'aide. « Nous allons voir comment faire pour éviter des taux de réalisation qui souffrent de l'incapacité de l'Etat à décaisser les fonds de contrepartie », a-t-elle dit.

Lancé depuis 2014 en République du Congo, l'Undaf accompagne les pouvoirs publics dans l'amélioration de la gouvernance et l'appui aux collectivités locales ; les réformes du système éducatif ; la santé, l'eau et l'assainissement ; la nutrition et la sécurité alimentaire ; la protection sociale ainsi que la protection de l'environnement.

L'assistance aux déplacés du Pool et le suivi du processus de contextualisation des Objectifs de développement durable avec l'identification des cibles pertinentes ont marqué l'intervention de l'Undaf cette année au Congo.

« Notre souhait est d'inviter le gouvernement à s'approprier nos processus de programmation tel que recommandé par la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et les autres forums connexes », a déclaré le coordinateur du système des Nations unies, Anthony Ohemeng-Boamah.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

La Chine fait don de 8,5 milliards F CFA au Congo

Les deux parties, représentées respectivement par l'ambassadeur de Chine, Xia Huang, et le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, ont procédé le 16 décembre, à Brazzaville, à la signature de l'accord de don.

L'enveloppe permettra de financer le projet de l'Institut de l'aviation civile de l'université Denis-Sassou-N'Guesso et d'autres projets qui seront déterminés par les gouvernements chinois et congolais. A cet effet, la Banque de dé-

réjouit de ce que les actions entreprises par Pékin « illustrent la disponibilité du gouvernement chinois de traduire en actes concrets tous les engagements qu'il a pris pour faire avancer les relations d'amitié et de coopération » avec le Congo



Xia Huang et Jean-Claude Gakosso paraphant l'accord

veloppement de Chine et la Caisse congolaise d'amortissement ouvriront un compte d'assistance.

Lors de la cérémonie consacrée à l'annonce de l'octroi par la Chine de ce don de cent millions de Renminbi, soit environ 8,5 milliards F CFA, le diplomate chinois a réitéré l'engagement de son pays à renforcer la coopération sino-congolaise. Il s'est

et d'autres Etats africains. Xia Huang a assuré que la Chine est plus que déterminée « à accompagner le Congo afin de relever les défis » qui s'y présentent.

Le chef de la diplomatie congolaise a, pour sa part, exprimé les remerciements du gouvernement à la Chine pour « cet appui important » apporté à l'université de Kintélé. Il a s'est félicité

de ce que « l'essentiel » des actions d'« un développement soutenu » réalisé ces dernières années au Congo, l'a été avec la partie chinoise. « Croyez-moi, nous allons résister à la tempête actuelle », a lancé le ministre des Affaires étrangères, qui faisait allusion aux difficultés économiques auxquelles Brazzaville fait face depuis quelques années. « Nous allons affronter les défis, et cela, qu'il s'agisse des discussions avec le Fonds monétaire internationale ou d'autres situations », a souligné Jean Claude Gakosso, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, et du ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya.

Interrogé sur ce qu'il pense du don apporté à l'Institut de l'aviation civile, le ministre de l'Enseignement supérieur a dit que ce geste et bien d'autres, qui pourront suivre, permettront à l'université Denis-Sassou-N'Guesso de « s'affirmer davantage comme un espace panafricain dédié à la science et à la technologie ». Et Bruno Jean Richard Itoua de conclure : « L'excellence de la coopération entre la Chine et le Congo se confirme chaque jour davantage ».

Nestor N'Gampoula

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le capitaine de vaisseau René Nganongo nommé chef d'état-major de la marine nationale

Le nouveau promu a été installé dans ses fonctions, le 14 décembre à Brazzaville, par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général Guy Blanchard Okoï, au cours d'une cérémonie organisée au Grand quartier général.

Le capitaine de vaisseau René Nganongo succède au contre-amiral André Bouagnabea Moundanza, qui y a passé quinze ans (2002-2017). Il entend poursuivre le travail laissé par son prédécesseur. Selon lui, la marine nationale qui est une composante des FAC jouera sa partition pour que le chef d'état-major général puisse accomplir ses contrats opérationnels. « Une structure a beaucoup de domaines d'actions, nous avons des questions des ressources humaines et la



Le capitaine de vaisseau René Nganongo/Adiac

remise en condition opérationnelle. Donc mon rôle sera d'amener la marine nationale à un niveau plus élevé par rapport à tout le travail agréable accompli par mon

prédécesseur. Nous sommes dans l'esprit de continuité pour améliorer ce qu'il aura fait », a-t-il promis.

Qui est René Nganongo ?

Né le 2 juin 1963 à Inkouélé, sous-préfecture de Gamboma (département des Plateaux), il est un ancien de l'Ecole militaire préparatoire des cadets de la Révolution. Titulaire d'un Diplôme d'études universitaires générales, en macroéconomie de l'université Marien-Ngouabi (1991), le capitaine de vaisseau René Nganongo a suivi plusieurs formations professionnelles. Il s'agit, entre autres, du cours spécial de l'Ecole navale de Brest en France, du cours d'officier de renseignements militaires à Pretoria, en Afrique du Sud, et du cours d'état-major de marine au naval staff College, Newport, Rhode Island (Etats-Unis).

Il est également diplômé de l'Institut de langue anglaise-DLIEC, Lackland, TX (Etats-Unis) et de l'Ecole d'application des officiers de Ma-

riner-GEAOM (France). René Nganongo traine aussi, par devers lui, le diplôme d'officier de marine-option Opérations et sciences-CSEN (France), ainsi que celui d'officier de renseignement obtenu à Pretoria en 1993.

Ce natif du département des Plateaux a également une riche expérience professionnelle. Chef de cabinet du chef d'état-major général des FAC de 2003 à 2006, René Nganongo a assumé les fonctions de chef d'état-major au Centre d'instruction de Makola de 2000 à 2002. Il fut également attaché à la formation au cabinet du ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale et officier de liaison au cabinet du ministre de la Défense nationale et officier en second sur Patrouilleur P602-BN 01à Pointe-Noire.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION

Les congrégations religieuses appelées à transmettre des valeurs morales

En vue de revisiter l'historique des cent vingt-cinq ans d'existence des Sœurs Saint-Joseph-du-Cluny au Congo, la Conférence épiscopale du Congo et l'université Marien-Ngouabi ont organisé, du 14 au 16 décembre, un colloque international sur l'œuvre des missionnaires catholiques dans l'éducation de 1880 à 1965.

La présidente du comité d'organisation de l'évènement, Emilienne Raoul, a invité les congrégations religieuses à donner du nouveau dans les méthodes de transmission des valeurs morales, fondements d'une société. Ce colloque international, a-t-elle expliqué, porte son attention sur les congrégations religieuses engagées dans l'éducation des jeunes dans la formation.

Pendant trois jours, les experts et conférenciers venus de France, Centrafrique, Gabon, République démocratique du Congo et du Congo-Brazzaville, pays hôte, ont discuté sur les méthodes et les acteurs de l'évangélisation, les problèmes sociaux nés du choc des cultures, la formation des élites locales, l'écllosion des messianismes et des syncrétismes locaux.

Le contexte, l'histoire et les figures de l'évangélisation catholique au Congo et en Afrique centrale, de 1880 à 1965, ont fait également partie des thématiques développées au cours de cette rencontre. La révérende sœur supérieure provinciale de la congrégation des sœurs de Saint-



Les participants au colloque

Joseph-de-Cluny, Josué Cloarec, a indiqué que « ce colloque a donné une richesse intellectuelle et sociale en rendant hommage aux sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny de leur présence à Brazzaville. La mise en place des écoles a été le premier souci de la mère fondatrice Anne-Marie Javoueh car, elle réunissait les enfants pour leur apprendre à lire, écrire et à leur enseigner les rudiments du caté-

chisme dans tous les continents ». Le vice-recteur de l'université Marien-Ngouabi, Paul Linzolo Kimbembé, a souligné l'impact du colloque à travers les différentes communications des chercheurs. Selon lui, cette conférence a permis de replacer l'évangélisation dans le contexte historique au Congo, de connaître les grandes figures ainsi que de montrer le rôle des missionnaires dans l'éducation dans ce pays.

Notons qu'à l'ouverture de ces assises, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a invité la conférence épiscopale et l'université Marien-Ngouabi à mutualiser les efforts afin de s'impliquer pleinement dans l'éducation. Pour sa part, l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, a fait un rappel historique des sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny. Leur présence, a-t-il dit, a été nécessaire et

salutaire dans le suivi, l'éducation, l'encadrement et l'évangélisation des jeunes filles.

Leur mission, a-t-il renchéri, était d'établir les écoles et les orphelinats ayant pour fin de procurer une éducation chrétienne aux jeunes filles indigènes ; de donner les moyens d'embrasser la vie religieuse à celles qui avaient la vocation de servir Dieu.

Lydie Gisèle Oko

EX-COMEG

D'anciens agents reversés dans la nouvelle structure

Le directeur général de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps), le colonel Max Maxime Makoumba-Nzambi, a indiqué le 15 décembre que tous les anciens agents de la Congolaise des médicaments essentiels et génériques (Comeg) seront repris.

L'information a été livrée au cours des travaux du premier conseil d'administration dirigés par le Pr Ange Antoine Abena, au ministère des Affaires étrangères à Brazzaville.

Quatre résolutions et trois délibérations ont été prises à l'issue de ce conseil. Celles-ci ont porté sur la prise d'actes des statuts de la Cameps, l'approbation du plan d'action et du budget de la période d'août à décembre 2017, l'approbation du projet des travaux de réhabilitation de la Cameps au titre de l'année 2018. Interrogé sur le budget 2018, le directeur général a indiqué que

la Cameps est tributaire de l'Etat. Elle a débuté ses activités à peine quatre mois.

Le conseil a, en outre, adopté l'acte de nomination des directeurs, du reversement du personnel de l'ex-Comeg à la Cameps. L'accord relatif à l'établissement des agents dans la nouvelle structure a été adopté après amendement.

Outre ces résolutions et délibérations, le conseil a pris une décision de mettre en place une commission pour le choix du commissaire aux comptes.

Une recommandation sur la mise en place en propriété du patrimoine de l'ex-Comeg à la Cameps. Notons que dix-sept points ont été inscrits à l'ordre du jour. Parmi ceux-ci, figurent la convocation d'une assemblée générale mixte, la situation des actifs de la Cameps, les nominations des premiers administrateurs et bien d'autres.

L.G.O.

ELBO SUITES

PROMO

TARIFS

- La Suite Junior: 1 Chambre & Salon à -20% sur le tarif affiché
- La Suite Diplomatique: 2 Chambres & Salon à -30% sur le tarif affiché

avec

- Un cocktail de Bienvenue sans alcool offert à l'arrivée
- 02 Petits-déjeuners offerts par suite et par jour

ELBO SUITES: Venez vivre une expérience unique dans un cadre raffiné

Réservation au
06 457 68 68 | www.elbosuites.com | @elbosuites f / @ /

6, Rue Faidherbe au bord du Fleuve Congo, Centre Ville, Brazzaville



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

**PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE
SECTORIELLE-FORET/BOIS (PACIGOF)**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 013-MFB-PACIGOF-CPM
2017 (SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2000130013732

N° d'Identification du Projet : P-CG-KZO-001

« Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'élaborer la Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) du Groupe de la Banque Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois « (PACIGOF)».

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'élaborer la Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin »

2. L'objectif de cette mission est d'élaborer la Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin (SNDEF) et donner au gouvernement congolais, notamment par le biais du ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, une vision globale et une boîte à outils d'impulsion, de promotion, d'accompagnement et de soutien de l'entrepreneuriat féminin.

Plus spécifiquement il s'agira :

- De faire un état des lieux par la recherche/information et l'analyse documentaire de l'ensemble des études ;
- Etablir un diagnostic de l'existant ;
- Proposer une stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires dans au moins deux continents, expérience dans les missions comparables et en particulier auprès des gouvernements, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour favoriser leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard, le 15 janvier 2018 à 12 heures, heure locale et portées expressément la mention : « Recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'élaborer la Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin » :

Projet d'Appui au Climat des Investissements et la Gouvernance Sectorielle-Forêt/ Bois - (PACIGOF)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 931 00 10/ 05 531 00 10; E-mail : pacigofcongo@gmail.com

**Le Coordonnateur
Benoît NGAYOU**

LE RÉSEAU BGFIBANK S'AGRANDIT AVEC L'OUVERTURE DE SA 13ÈME ÉTOILE AU CONGO



Vue coupure du ruban Muwula.



Vue Agence BGFIBank Muwula Vindoulou

Après l'ouverture à la clientèle des agences MIRA (Centre ville, Dolisie), SIRRAH (Rond Point Kassai, Pointe-Noire) et NOVA (Moungali, Brazzaville), BGFIBank Congo inaugure son 4ème Point de Vente au cours de cette année 2017.

Placée sous le patronage du Préfet du Département du KOUILOU, Monsieur Paul Adam DIBOUILOU, la cérémonie d'ouverture officielle s'est déroulée le Jeudi 30 Novembre 2017, en présence du Président du Conseil Départemental du KOUILOU, Monsieur Alexandre MABIALA, de l'Administrateur Directeur Général de BGFIBank Congo, Monsieur Narcisse OBIANG ONDO, des corps constitués du Département du Kouilou, des clients, des partenaires, des prospects et des collaborateurs de BGFIBank Congo.

Située en pleine zone industrielle en développement de Vindoulou, en périphérie de Pointe-Noire, sur la Route Nationale N°1, à 1 Km du péage de Mengo, et plus précisément au point d'arrêt dit « 1.000 mètres », l'agence MUWULA est administrativement placée sous la juridiction de la Sous-Préfecture de Loango, dans le Département du Kouilou. Cette agence couvre un vaste territoire au Nord-Est de Pointe-Noire, constitué par les quartiers Loandjili, Nkouikou, Mongo Kamba, Mongo Poukou, Thystère, ainsi que les localités et villages situés sur cet axe routier menant à Dolisie: Mengo et Liambou (District de Loango); Hinda, Makola, Bondi et Malélé (district de Hinda); Doumanga, Pilikondi, Les Saras, Mpounga et

Mvouti (District de Mvouti).

Construction moderne et complète répondant aux normes techniques, informatiques et environnementales, l'agence MUWULA offre un cadre idéal, permettant aux clients, opérateurs économiques et populations environnantes, d'effectuer des opérations bancaires.

Outil de développement et de promotion économique, MUWULA offre d'excellentes infrastructures commerciales, avec son espace d'accueil et de conseil, son front office (pour les opérations de virements, transferts et produits chèques, ...), ses trois (03) guichets, son Libre Service Bancaire composé de deux (02) Distributeurs Automatiques de Billets (DAB); pour garantir la satisfaction clientèle par une qualité de service irréprochable.

A travers cette agence, BGFIBank Congo apporte un dynamisme non négligeable à l'activité économique et commerciale du Département du Kouilou, par la mise à disposition d'une infrastructure bancaire pour faciliter les opérations financières (crédit, financements, épargne, placements, transfert d'argent, ...), et d'une plateforme innovante avec les produits et services de banque digitale (solutions de mobile banking et mobile payment).

Avec l'ouverture de cette 13ème agence au Congo, le Groupe BGFIBank contribue pleinement à la diversification de l'économie congolaise.

IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



DIPLOMATIE

Le Congo et l'Algérie projettent la mise en place d'un groupe d'amitié parlementaire

La structure à créer permettra à l'Assemblée nationale congolaise et au Conseil national de la nation d'Algérie de travailler en réseau en vue de conforter leurs positions au plan régional.

La constitution prochaine d'un groupe d'amitié parlementaire entre le Congo et l'Algérie a été annoncée par l'ambassadeur de ce pays, Mohamed Benattou, à l'issue d'un entretien le 15 décembre avec le président du Sénat, Pierre Ngolo. Le diplomate algérien est venu transmettre au président de la chambre haute le message de son homologue algérien, président du Conseil national de la nation.

« Le message du président du Conseil national de la nation porte sur les relations entre nos deux pays en général, mais particulièrement sur les relations entre les deux parlements. Le Congo et l'Algérie étant tous deux, membres de quelques organismes à l'échelle régionale et internationale, les députés de nos deux pays doivent travailler ensemble pour défendre les

positions communes de notre organisation continentale », a précisé Mohamed Benattou.

Le diplomate algérien et le président du Sénat ont saisi aussi l'occasion pour discuter de la nécessité de rafraîchir les relations bilatérales entre les deux chambres. Ainsi, ils se sont accordés sur la création d'une nouvelle dynamique parlementaire qui permettrait aux deux parlements de travailler en réseau, la main dans la main, en vue de mieux consolider les liens et coordonner leurs positions au plan continental.

« Etant tous deux membres de l'Union africaine, nous avons un agenda, un objectif et des causes communs à défendre. Cela constitue pour nous une occasion de travailler ensemble afin de coordonner nos positions. Les parlements étant les représentants des peuples, nous avons le devoir de travailler ensemble. C'est ainsi que nous avons parlé de la constitution prochaine du groupe d'amitié parlementaire entre les parlements des deux pays. », a conclu le diplomate algérien.

Firmin Oyé

Le pape François invite à l'éducation aux valeurs de coexistence

De nouveaux ambassadeurs ont été accrédités au Vatican, la semaine dernière. Envoyés par des pays aussi disparates sociologiquement, religieusement que culturellement, les sept nouveaux diplomates représenteront le Yémen, la Nouvelle Zélande, le royaume du Swaziland, l'Azerbaïdjan, le Tchad, le Liechtenstein ou l'Inde. Africaines, Européennes, Asiatiques, ces nations sont chrétiennes, musulmanes ou d'autres sensibilités religieuses.

En recevant leurs lettres de créances au Vatican, le souverain pontife a, d'ailleurs, relevé cette diversité, ces « différentes traditions culturelles et religieuses qui caractérisent l'histoire de chacune de vos nations ». Mais il a tout de suite souligné que cette diversité n'était pas une pauvreté, un obstacle au bien soulignant au contraire « le rôle positif et constructif (qu'elle revêtait) dans le concert des nations ».

Il a relevé que les défis du moment pour une coexistence pacifique des peuples et des nations supposait « le dialogue et la coopération » qui doivent être, selon lui, « le signe distinctif de toutes les institutions de la communauté internationale, comme de toutes les institutions nationales et locales, puisque toutes sont chargées de la recherche du bien commun ». Encore faut-il que dans les pays, cette coexistence soit intégrée comme valeurs à transmettre ; à placer au cœur du savoir.

« La promotion du dialogue, de la réconciliation et de la coopération ne peut être considérée comme acquise. L'art délicat de la diplomatie et le travail ardu de la construction d'une nation doivent toujours être appris de nouveau par chaque nouvelle génération. Nous partageons la responsabilité collective d'éduquer les jeunes à l'importance de ces principes qui soutiennent l'ordre social. Transmettre ce précieux héritage à nos enfants et petits-enfants non seulement assurera un avenir pacifique et prospère, mais satisfera aussi les exigences de la justice intergénérationnelle et de ce développement humain intégral auquel ont droit tous les hommes, femmes et enfants », a dit le chef de l'Eglise catholique.

Parmi les sept ambassadeurs, deux sont venus de pays d'Afrique. Il s'agit de Sibusisiwe Mngomezulu du Swaziland et de Amine Abba Sidick venu du Tchad. L'un est chrétien, l'autre musulman. Mais tous deux viennent de nations entretenant des relations diplomatiques anciennes avec le Saint-Siège.

Célestin Loubeto

BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT
43" FULL HD : 219 000 FCFA HT
50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT
55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT
65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

**CONSEIL NATIONAL
DU CREDIT**
Secrétariat Général
Boite Postale 126
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

REUNION DU 06 DECEMBRE 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Convoqué en session ordinaire le 06 décembre 2017, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, le Conseil National du Crédit s'est réuni sous l'autorité de **Monsieur Calixte NGANONGO**, Ministre des Finances et du Budget, son président statutaire, en présence de **Monsieur Abbas MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur de la BEAC.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du CNC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Conseil a pris connaissance de l'évolution de la situation économique internationale et nationale au cours du troisième trimestre de l'année 2017 et des perspectives à court terme. Celle-ci révèle la poursuite de la reprise de l'économie mondiale au troisième trimestre 2017, portée par le regain d'activité dans les pays avancés, une inflation faible et l'appréciation de l'euro face au dollar américain. Ainsi, d'après les projections du FMI, la croissance mondiale pour les années 2017 et 2018 devrait se raffermir, respectivement à 3,6% et 3,7%, contre 3,2 % en 2016.

Dans ce contexte favorable de l'environnement international, l'économie congolaise devrait enregistrer une atténuation de la récession, avec un taux de croissance du PIB en 2017, à -2,0% contre -2,8% en 2016. De même, l'inflation resterait modérée, en raison de la baisse de la demande intérieure et du faible niveau de sa composante importée.

Le Conseil a également examiné et adopté les projets des textes de base du CNC, à savoir le projet de Décret portant attributions, organisation et fonctionnement du CNC, le projet de Règlement intérieur du CNC et le projet d'Arrêté instituant le Service Bancaire Minimum Garanti en République du Congo. Ce dernier vise à garantir l'accès des populations, à titre gratuit, aux services bancaires de base.

En outre, le Conseil a pris acte du rapport des travaux de simulation de déclaration et de calcul du Taux Effectif Global (TEG) et des seuils d'usure en République du Congo. La publication des TEG officiels interviendra à partir des données à fin décembre 2017.

Par ailleurs, le Conseil a pris connaissance des résultats des études et travaux menés par son Secrétariat général, dans le cadre de son programme d'activité 2017, notamment le

rapport de l'enquête sur l'accès au financement des PME au Congo et l'étude sur les performances et défis du Trésor public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC.

Après avoir félicité le Secrétariat Général pour la qualité desdits travaux, le Conseil a encouragé l'ensemble des parties impliquées dans le circuit de financement de l'économie nationale, à mettre en oeuvre les recommandations formulées par ces études.

Enfin, le Conseil a adopté le budget 2018 du CNC, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de **228 584 579 FCFA**.

Commencée à 17 heures 25 minutes, la réunion a pris fin à 21 heures 30 minutes

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2017

Le Président du Conseil National du Crédit,



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE REMPLACEMENT DES JEUNES DIPLOMES INGENIEURS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE KETTA-DJOURM ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORIDOR BRAZZAVILLE-YAOUNDE, PHASE 2.

I. Contexte

La République du Congo a sollicité et obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir une partie des coûts du projet d'aménagement et de bitumage de la route Ketta-Djourn et de Facilitation du transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé, phase 2.

Elle a prévu d'utiliser une partie des ressources issues de ce financement pour couvrir les prestations liées à l'encadrement de jeunes ingénieurs congolais diplômés dans le domaine des travaux publics.

En effet, suite à l'appel à candidatures du 08 août 2016 et l'avis de non-objection de la Banque, douze (12) jeunes ingénieurs stagiaires avaient été recrutés et mis sur le chantier. Six (06), d'entre eux, ayant trouvé de meilleures opportunités ont décidé de quitter le chantier.

La Délégation Générale aux Grands Travaux lance, par le présent Avis, un appel à candidatures afin de procéder à un nouveau recrutement de six (6) jeunes ingénieurs en remplacement de ceux qui ont quitté le chantier.

II. Description de la mission

Ces stagiaires seront placés sous l'autorité du Chef de la mission de contrôle ou le Directeur des travaux de l'entreprise, selon le cas. Il affectera chaque stagiaire auprès d'un membre de l'équipe d'encadrement, à charge pour ce dernier, d'organiser, d'orienter et de superviser ses activités. Au cours de la période d'exécution du projet, il leur sera donné la possibilité de maîtriser et mettre en pratique : (i) les techniques de conception des ouvrages ; (ii) les outils de mise en oeuvre des travaux et de leur contrôle /suivi ainsi que (iii) les techniques / méthodes de programmation et de réalisation des travaux.

Plus pratiquement, sous la supervision de leurs encadreurs respectifs, les stagiaires auront pour missions, sans que la liste soit exhaustive, de :

- participer à la programmation et à l'exécution ou à la supervision des travaux des différents ateliers ;
- prendre part aux différents essais ;
- participer à la réalisation du programme et des plannings d'exécution du projet ou à leur revue ;
- participer à la réalisation des projets d'exécution du projet ou à leur revue ;
- participer à la supervision du chantier ;
- participer aux réceptions provisoire et définitive des travaux ;
- Produire des rapports semestriels avec indication des activités menées dans les six (06) mois, visés par l'entreprise ou le bureau de contrôle selon les cas et adressés au coordonnateur du projet ;
- assurer toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par son superviseur.

III. Profil du candidat

Les candidats devront satisfaire aux critères ci-dessous :

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé de 30 ans au plus ;
- être détenteur d'un diplôme d'Ingénieur en génie civil (Bac +5) ou équivalent, datant de trois ans

au plus ;

- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment des applications du pack office (Word, Excel . . .), de dessin assisté par ordinateur (Auto CAD, COVADIS) et de calcul de structure constitue un atout ;
- être capable de travailler en équipe, identifier des problèmes rencontrés et proposer des solutions ;
- avoir une bonne expression orale et écrite en Français ;
- être capable de travailler sous pression.

IV. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux, tenant lieu de lettre de motivation ;
- une copie certifiée conforme du diplôme ou attestation de fin d'études ;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un extrait d'acte de naissance.

V. Durée de la mission

Les candidats retenus seront placés sur le chantier d'aménagement et de bitumage de la route Ketta-Djourn, phase 2 auprès de l'Entreprise et de la Mission de Contrôle durant toute la durée des travaux.

VI. Lieu de la mission

La mission sera exécutée dans le Département de la Sangha (Districts de Sembé et de Souanké).

VII. Date limite de dépôt des candidatures

Le 29 décembre 2017 à 12 heures (heure locale).

VIII. Lieu de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous et porter expressément la mention « Dossier de candidature au poste d'ingénieur stagiaire au projet Ketta-Djourn 2 ».

A l'attention de la Délégation Générale aux Grands Travaux
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral
Sise au n°2 de la Route de la Base militaire, Croisement du Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO - 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya). BP: 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél: (+ 242) 06 956 86 64; 05 386 35 32.

Email : ceprbaddggt@yahoo.com ; batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15 décembre 2017

CHRONIQUE

Journée mondiale de l'humanisme

La journée mondiale de l'humanisme a été suggérée en 2012, par l'association des professeurs de lettres classiques du Sénégal dans le dessein d'amener l'Unesco à retenir la date du 20 décembre pour la célébrer mondialement.

L'Unesco ne l'a pas encore fait à ce jour, cependant, nul aujourd'hui ne doute de l'utilité des valeurs humanistes, pour bannir les extrémistes tous azimuts et la réflexion sur la dignité humaine ne doit laisser personne indifférent.

L'association a soutenu qu'il était important que l'enseignement tourne autour de l'humanisme. Elle s'est appuyée sur une dizaine d'écoles pour véhiculer son message initial et renforcer le plaidoyer pour cette célébration du 20 décembre. Elle a ainsi plaidé pour « la politesse des mœurs » et s'était engagée à travailler d'arrache-pied, dès la sortie de sa première conférence de presse, pour amener avec force d'arguments l'Unesco à retenir la date du 20 décembre.

Il faut bien l'admettre, notre siècle se caractérise par des rejets de racisme, de xénophobie, d'exclusion et ils sont tellement nombreux ces dirigeants qui bafouent sans vergogne la dignité de la personne humaine. Ainsi le recours aux valeurs humanistes demeure-t-il une nécessité absolue d'où cette idée de la journée mondiale de l'humanisme qui n'est qu'une initiative citoyenne.

L'humanisme, n'est ce pas cette philosophie altruiste qui met l'accent sur une fraternité univoque, sans distinction de race et privilégiant l'humain ?

Son but vise à rassembler les peuples, quels que soient leur couleur, leur croyance, leur appartenance politique, leur âge ou leur genre, etc.. Tel que l'affirme l'ancien secrétaire général des Nations unies, Koffi Annan : « *Nous pouvons avoir des religions différentes, des langues différentes, des peaux de différentes couleurs, mais nous appartenons tous à une race humaine* ».

Il s'agit donc, au cours de cette journée, de poursuivre et de manière intense, la promotion des valeurs humanistes. Ce combat en vaut réellement la peine, il est une alternative à la critique gratuite, au racisme, au terrorisme, à l'invective, à l'insulte, à la diffamation... L'humanité entière se doit d'adhérer à des valeurs universelles et il est vital de l'impulser au sein de nos communautés.

Il est recommandé pour cette journée du 20 décembre qui symbolise l'avant-veille des fêtes de fin d'année et de nouvel an, à savoir Noël et la Saint-Sylvestre, d'organiser des repas et des rencontres pacifistes, d'éviter la médisance, et surtout de se remettre en question et donner le bon exemple chez soi, d'être de véritables modèles dans son entourage. En somme, il s'agit d'initier tout ce que l'on peut, à condition que ce soit dans un esprit Humaniste pour un monde meilleur.

Il faut donc s'atteler à promouvoir les valeurs humanistes, en particulier accepter d'être taxé d'utopiste, parce que l'on vise à rassembler les peuples. Les initiatives citoyennes sont les bienvenues.

Ils sont désormais nombreux à travers la planète, ces combattants de l'humain, à célébrer concomitamment et à internationaliser l'humanisme le 20 décembre, de Bamako à Paris, Toulouse en passant par Dakar.

En tout cas, bravo de soutenir cette journée mondiale que l'association des professeurs de lettres classiques du Sénégal propose au monde entier, en attendant que l'Unesco l'entérine. C'est une action qui ne peut être portée et plébiscitée que par la majorité des humains de notre planète.

Alors nous la dédions à tous les « humanistes du monde entier ».

Ferréol C.P Gassackys

FOOTBALL NATIONAL

Les bases sont posées pour la professionnalisation

Le Salon Congo-foot workshop qui s'est achevé le 15 décembre, à Kintélé, a débouché sur une série de recommandations visant à mieux professionnaliser l'organisation du football en République du Congo.



Entouré de Christian Lagnidé et Jean Guy Blaise Mayolas, le ministre des Sports et de l'éducation physique salue les conclusions du salon Adiac

La Fondation pour le développement du sport en Afrique a signé un partenariat de cinq ans avec la Fédération congolaise de football (Fécofoot) pour une meilleure organisation du football national. Les conclusions du salon Congo foot workshop ont, dans la foulée, posé les bases de la réussite de ce projet. Pour y arriver, il faudrait désormais faire face à un certain nombre d'exigences. La première décision annoncée dans l'organisation, administration et logistique, consiste à transformer, dans un délai maximum de deux ans et conformément à la réglementation en vigueur, les clubs en des sociétés sportives. Les concepteurs du projet ont souhaité le transfert de 5 à 10% de fonds de développement du football pour les clubs. Ils se sont également engagés à mettre en œuvre une véritable politique de formation des jeunes, couplée à l'organisation des compétitions.

L'autre préoccupation, qui leur tient à cœur, consiste à doter les clubs des bureaux devant servir de siège, et des moyens de transport pour les différents déplacements des formations sportives. « *Il est aussi souhaité diverses formations pour relever le niveau des encadreurs et des joueurs. Nous devons construire des stades et des pelouses d'entraînement, doter les clubs d'équipements sportifs et respecter scrupuleusement le calendrier du championnat national et des autres championnats* », peut-on lire dans les recommandations.

Dans l'atelier 2 concernant les médias et le marketing, les experts ont décidé de la mise en place d'un centre de formation audiovisuelle pour la presse sportive. Ils ont également proposé l'achat des droits de diffusion pour la retransmis-

sion des matches du championnat et prévu la signature d'un partenariat avec tous les médias congolais pour la retransmission des matches, puis le déploiement d'une stratégie de gestion et vente de la billetterie et des abonnements.

Sécuriser les recettes liées à la billetterie

En ce qui concerne le volet économie et finances, la mission a été confiée à la Fécofoot d'accompagner les clubs pour l'obtention des financements bancaires. Ils ont proposé des abonnements pour les trois compétitions majeures, à savoir la Ligue 1, la Ligue 2 et la Ligue 3, tout en mettant en place un mécanisme de sécurisation des recettes liée à la billetterie et la recherche d'autres mécanismes de financement tels que : « *la subvention de l'Etat aux médias publics pour l'acquisition des droits de diffusion, la création des taxes pour le développement du sport dans les sociétés de communication et le soutien financier des municipalités aux différents clubs. La recherche des financements de ressources par la fondation pour le développement du sport en Afrique au Congo et à l'international* », ont-ils souligné dans ces recommandations.

Au niveau des supporters et du grand public, ils ont insisté sur l'ouverture des boutiques sportives des clubs et le lancement des cartes d'abonnement des supporters pour mettre en exergue leur rôle combien important dans la gouvernance du football. « *Nous avons voulu d'eux, la reconnaissance des associations des supporters des clubs, la mise en place des centres de formation dans le domaine de la sécurité, du fair-play et du respect des*

biens publics... », indique le rapport.

«Un salon qui entre dans l'histoire du football»

Christian Lagnidé, l'initiateur du projet, a pris acte des recommandations et suggestions formulées. Il s'est engagé à faire respecter toutes les dispositions contractuelles qui seront formalisées, car a-t-il dit, elles aideront à la promotion du sport en général et du football en particulier au Congo. « *J'ai la ferme conviction que ce salon fera date dans l'histoire du football congolais et voire africain, et contribuera à coup sûr au rayonnement de notre sport roi* », a indiqué Christian Lagnidé. Jean Guy Blaise Mayolas a, au nom de la Fécofoot, pris lui aussi l'engagement de mettre en œuvre les différentes recommandations, à respecter les différentes dispositions contractuelles et à réussir l'organisation du championnat national Ligue 1 et 2.

Enfin, le ministre des Sports et de l'éducation physique a promis de rendre compte au président de la République du souhait des experts de la CAF pour que le championnat congolais soit plus attractif. « *C'est un pas qui vient d'être marqué par le Congo et doit être considéré à terme comme celui de l'Afrique entière; celui qui conduira vers le leadership sportif. J'en appelle donc aux acteurs sportifs congolais en général et ceux de la Fécofoot en particulier de faire en sorte que le Congo, qui vient de bénéficier de la primeur de cette perspective, devienne une plaque tournante, un référentiel du sport en Afrique. L'Etat congolais et la République vous accompagneront comme par le passé, à faire encore mieux à l'avenir. Je rendrai compte de vos souhaits au président de la République, en même temps je solliciterai de sa très haute autorité son parrainage pour la télévision CafTv...* », a assuré Hugues Ngouélondélé.

James Golden Eloué

ACCORD DE PARIS

Cinq annonces fortes de la Banque mondiale à l'intention des pays en développement

Profitant du « One Planet Summit », une activité coorganisée par la France, l'ONU et le Groupe de la Banque mondiale (BM), le président de cette institution financière internationale, Kim Jong Jim, a présenté sa nouvelle approche dans le cadre du soutien à la mise en œuvre des Objectifs de l'Accord de Paris par les pays en développement. Il en ressort quelques aspects fondamentaux.

Après 2019, le Groupe de la BM cessera de financer les activités en amont du secteur pétrolier et gazier. Pour autant, un financement d'activités en amont est prévu « exceptionnellement » pour les pays les plus pauvres si celui-ci favorise « indéniablement » l'accès des pauvres ou lorsque le projet est conforme aux engagements du pays au titre de l'Accord de Paris. Il s'agit, pour l'institution de Breton Wood, de modifier ses activités en tenant compte de l'évolution rapide du monde.

L'autre grande annonce est le renforcement des ambitions climatiques du Groupe grâce à son plan d'action sur le changement clima-



tique. La bonne nouvelle est l'espoir désormais permis d'atteindre la cible de 28 % des prêts consacrés à l'action climatique d'ici à 2020, ainsi que son plan d'action sur le changement climatique. Il est prévu, d'ailleurs, la présentation prochaine du Plan d'action sur le changement climatique et l'annonce de nouveaux engagements et cibles pour l'après-2020 lors de la COP24 devant se tenir en Pologne en 2018.

La BM compte collaborer avec les pays émergents pour accélérer leur transition énergétique.

L'on parle d'une troisième annonce sur la décarbonisation des activités de la BM. L'objectif est de faire en sorte que la responsabilité climatique soit intégrée à l'ensemble de ses activités. Dès l'année prochaine, le Groupe va commencer à déclarer les émissions de gaz à effet de serre des projets d'investissements qu'il finance dans les principaux secteurs, notamment le secteur énergétique. Et les résultats

seront publiés tous les ans. Le Groupe a pris l'option d'appliquer un prix virtuel pour le carbone lors de l'analyse économique de tous les projets de la Bird et de l'IDA. « LIFC utilise la tarification du carbone dans les principaux secteurs depuis janvier 2017 et étendra cette mesure à tous les secteurs dès janvier 2018 ».

La quatrième annonce vise la mobilisation des fonds en vue de transformer l'atténuation

et la résistance aux chocs climatiques. Le plus grand fonds obligataire de l'histoire (estimé à deux milliards de dollars américains) qui sera consacré aux marchés émergents va voir le jour grâce à un partenariat entre IFC et Amundi. L'idée est d'accroître considérablement le financement privé des projets liés au climat. Il existe un accord de prêt entre la BM et le gouvernement égyptien pour la réduction des subventions aux combustibles fossiles. Plusieurs autres projets sur des secteurs ayant un potentiel transformationnel continueront à bénéficier du soutien de la BM.

Enfin, la dernière annonce concerne les partenariats pour accélérer et intensifier l'action climatique. Ce projet va bénéficier d'une implication plus déterminante des banques multilatérales de développement et autres partenaires. La BM pourra collaborer directement avec les pays émergents pour accélérer leur transition énergétique. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

MARCHÉ CENTRAL DE KINSHASA

Un Congolais poignardé en plein jour par un sujet chinois

Pour le commissaire provincial de la Police nationale congolaise (PNC) de Kinshasa, l'auteur du coup de couteau - un fait qui relève d'une infraction de droit commun - sera déféré au Parquet pour subir la rigueur de la loi.

Un fait à la limite insolite que celui qui s'est déroulé le 15 décembre, au Marché central de Kinshasa, aux heures de midi. Des Congolais en furie s'en prenaient aux commerçants chinois dont la plupart ont fermé boutique pour sécuriser leurs biens. La chasse aux Chinois a duré de longues heures. Il a fallu de peu pour que la situation dégénère étant entendu que certains innocents ont vu leurs véhicules être callaissés et même brûlés, à l'image d'une voiture Toyota carbonisée sur l'avenue Bokasa. Quant à l'avenue Rwakadingi qui jouxte le grand marché, elle a été, le temps d'un éclair, littéralement prise d'assaut par une meute de badauds et autres enfants de rue qui n'attendent que de telles occasions pour s'adonner à la rapine et au jeu de pickpocket. Aucune trace des Chinois qui, en un temps deux mouvements, avaient disparu de la circulation.

Renseignement pris, il ressort qu'un sujet chinois, en la personne de Nan Nang, responsable des établissements Chauang Yuan, serait à la base de la tension observée. Selon des témoins, l'intéressé aurait poignardé au couteau un Congolais en le bles-

sant grièvement. Bien connu des Kinois qui fréquentent régulièrement ses boutiques, Nan Nang, qui parle approximativement le lingala, est souvent stigmatisé dans son environnement immédiat sur fond de railleries, rapportent des témoins. Pour tant intégré à Kinshasa où il vit depuis de longues années, le Chinois a refusé ce jour-là d'y voir une simple provocation sans aucun élan xénophobe. Il a décidé de riposter et de vile manière. « Aujourd'hui, il était agressif. Quand on l'a bousculé, il a sorti un couteau et a poignardé le Congolais », explique un témoin. Deux autres Congolais qui ont suivi la scène ont tenté de s'interposer. Ils s'en sont tirés avec quelques blessures, non sans avoir roué de coups le Chinois qui s'est retrouvé en piteux état avant l'intervention de la police. Les trois victimes congolaises dont Kasake Miulenga (premier à avoir été poignardé) ont été immédiatement admises à l'hôpital général de référence de Kinshasa tandis que le sujet chinois a été hospitalisé dans un autre centre de santé de la place. Pour le général Sylvano Kasongo, commissaire provincial de la PNC de Kinshasa, la loi étant claire et impersonnelle pour les Congolais et pour les étrangers, l'auteur du coup de couteau - fait qui relève d'une infraction de droit commun - sera déféré au Parquet pour qu'il subisse la rigueur de la loi.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09
Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

INTERVIEW

Fayelle Ouane : « Novartis Access est une nouvelle manière de considérer l'accès aux médicaments »

La directrice de Novartis Access pour l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale explique les avancées du programme en cours initié par la multinationale pharmaceutique Novartis dont l'objectif est de rendre accessibles, au prix d'un dollar, quinze médicaments pour traiter les maladies non transmissibles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les huit pays ciblés prioritairement en Afrique sont le Sénégal, le Burkina Faso, le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, le Cameroun et la République démocratique du Congo (RDC).



Fayelle Ouane

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Où en est-on avec l'implémentation du programme Novartis Access en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale ?

Fayelle Ouane (F.O.) : Depuis l'année dernière, nous avons réalisé des progrès considérables. Les premiers médicaments sont arrivés au Cameroun, avec nos partenaires de la Convention camerounaise des Baptistes. C'est un réseau de quatre-vingt-huit centres de santé à travers principalement la zone ouest du Cameroun. Depuis le mois de juin, nous avons commencé à expédier les traitements qui sont maintenant pris par les patients. En marge de cela, nous avons pu signer un protocole d'accord avec le ministre de la Santé du Cameroun, en septembre 2017. Nous avons organisé une cérémonie officielle de lancement de Novartis Access avec l'aval du gouvernement qui nous invite donc à discuter du programme avec la centrale d'achat, pour faire venir les produits à travers la structure publique et pouvoir toucher encore un grand nombre de patients dans le pays. En parallèle, nous avons avancé dans nos négociations avec d'autres gouvernements de la sous-région.

L.C.K. : C'est depuis une année que vous avez lancé le programme pour les huit pays concernés, parmi lesquels la RDC. Qu'est ce qui bloque ?

F.O. : Novartis Access est une nouvelle manière de considérer l'accès aux médicaments. Un des piliers du programme est l'approche portefeuille. Contrairement à l'approche traditionnelle, où l'on fait des appels d'offres molécule par molécule, nous sommes maintenant en train de né-

gocier un portefeuille de quinze médicaments. Il n'y a aucune obligation à prendre les quinze médicaments mais cela demeure quand même un portefeuille avec plusieurs médicaments à la fois que nous vendons aux gouvernements, aux ONG et aux structures confessionnelles au prix d'un dollar par traitement par mois. Cela demande une nouvelle manière de voir les choses, une certaine innovation et une ouverture d'esprit qui n'est pas toujours facile à négocier et à expliquer. Nous avons effectué notre première visite au Cameroun en juin 2016 et la signature du protocole a eu lieu en septembre dernier. Cela prend quand même du temps et nécessite plusieurs visites, un suivi, beaucoup d'explications, des échanges qui permettent de réaliser, des deux côtés, les gains à tirer du programme. C'est pour cette raison que cela prend du temps, mais nous travaillons d'arrache-pied pour accélérer le plus possible les négociations dans tous les pays de la sous-région.

L.C.K. : Avez-vous un délai pour le lancement définitif ? Les négociations ne seront pas éternelles...

F.O. : Nous essayons de travailler avec une multitude de partenaires dans chaque pays. Il y a les centrales d'achat, dont les processus de décision sont un peu plus longs que dans d'autres types de structures. Mais nous réfléchissons également

à la façon de pouvoir travailler avec des ONG et des structures confessionnelles qui sont habilitées à prendre ce type de décisions de manière un peu plus rapide. Nous n'avons pas de délai mais notre stratégie est d'approcher tous les partenaires appropriés, en touchant à tous ces différents domaines. Cela peut permettre d'accélérer les choses et c'est le processus qui est en train de se faire actuellement. Nous avons bon espoir que l'année prochaine, nous aurons de nouvelles avancées.

L.C.K. : Au Cameroun, quels sont les médicaments qui ont été commandés et où seront-ils acheminés ?

F.O. : Pour l'instant, huit médicaments du portefeuille ont été commandés pour tester le concept. Cinq à six médicaments sont déjà arrivés et le reste va être expédié d'ici à la fin de l'année. C'est principalement des traitements contre l'hypertension et le diabète de type 2. Ils ont commencé à arriver en juin 2017, principalement dans l'ouest du pays, parce que c'est vraiment la zone privilégiée des activités de la convention camerounaise des Baptistes. Maintenant que nous sommes en discussion avec la centrale d'achat, nous sommes en train de voir comment rendre disponibles ces traitements à toute la population camerounaise qui peut en bénéficier.

L.C.K. : Quelles sont les mesures de sécurité mises en place pour que les médicaments à un dollar ne se retrouvent pas sur le marché vendus à des prix plus élevés ?

F.O. : Pour l'instant, nous avons l'avantage de travailler au Cameroun avec un seul partenaire. Les médicaments qui quittent nos sites vont directement chez la Convention camerounaise des Baptistes. Ce sont eux qui les font sortir de la douane et les acheminent vers leurs centres de santé à travers le pays. Ce que nous avons décidé de faire avec Novartis Access est de supprimer l'idée d'avoir un premier distributeur, un sous-distributeur et un grossiste. C'est là qu'il peut y avoir un risque. Mais, dans le cas présent, nous travaillons avec un partenaire qui a une bonne réputation au Cameroun et qui a aussi la volonté d'augmenter la qualité des médicaments qu'il offre à ses patients et qui est également

dans un souci d'accessibilité. C'est vraiment le partenaire idéal pour réduire au strict minimum ce risque de contrefaçon et d'intervention dans la chaîne de distribution. Pour l'instant, cela a bien marché et nous continuons à suivre et à travailler de très près avec la CBC pour nous assurer que la qualité du médicament puisse être maintenue jusqu'au patient.

L.C.K. : Ciblez-vous d'autres pays, en dehors des huit prioritaires ?

F.O. : La stratégie de Novartis Access est de répondre à la demande. Nous ne sommes pas fermés. La liste des huit pays était un début. Si nous sommes sollicités par un gouvernement dans un des pays qui n'a pas été ciblé, nous sommes extrêmement ouverts et prêts à aller exposer le programme et voir comment le mettre rapidement en place.

L.C.K. : Pourquoi avoir prioritairement ciblé les huit pays ?

F.O. : Il faut bien commencer quelque part. On a identifié une méthodologie qui nous permette de cibler les pays dans lesquels la chance de succès de Novartis Access est la plus élevée. On a pris en compte des facteurs comme les pays qui ont une infrastructure de santé suffisante (réseau d'ONG et de structures confessionnelles) pour que nous puissions trouver des partenaires avec lesquels travailler sur le renforcement des capacités. On s'est aussi focalisé sur les pays dans lesquels les besoins sont importants, à savoir des pays à revenu faible ou intermédiaires. Nous avons également identifié les pays où Novartis ou Sandoz dispose déjà d'une structure locale. Avoir ce relais local permet de bien communiquer avec le ministère de la Santé ou encore les autres partenaires.

L.C.K. : Quand pensez-vous finalement être opérationnel dans tous ces huit pays ?

F.O. : Étant donné qu'il existe différentes priorités et que la sensibilisation aux maladies non transmissibles n'est pas encore très développée et très avancée dans tous les pays, cela peut prendre quand même un certain temps pour que le programme soit lancé dans les huit pays. Mais je dirai peut-être dans deux ou trois ans.

Propos recueillis par Patrick Ndongidi

ENJEUX POLITIQUES

Le projet de loi électorale voté au Sénat

Le grand changement apporté par la chambre haute au texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale porte sur le seuil national de représentativité ramené à 1% au niveau de la circonscription électorale.

Après toute la brouille parlementaire ayant caractérisé l'examen en seconde lecture du projet de loi électorale modifiant et complétant la loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, cette dernière a finalement requis le quitus des sénateurs. A l'issue d'un examen minutieux article par

article, ces derniers l'ont finalement voté lors de la plénière du 15 décembre, au terme d'après discussions sur certaines de ses dispositions ambiguës. Sur un total de soixante-dix-sept sénateurs présents dans la salle, soixante et un ont voté en faveur de ce texte, onze autres (tous de l'opposition) ont voté contre tandis que cinq se sont abstenus.

La satisfaction était plutôt du côté des sénateurs proches de la majorité présidentielle qui ont réussi à faire triompher les options levées dans leur famille politique en rapport avec ce projet de loi. Si l'essentiel de l'architecture du texte adopté à l'Assemblée nationale a été préservée, celui voté en seconde lecture apporte certains

amendements. Il s'agit, principalement, de la question du seuil de représentativité ramené à 1% au niveau de la circonscription alors que les députés nationaux l'avaient placé à l'échelle nationale. De quoi réjouir certains partis politiques de faible envergure qui ne sont plus astreints à réaliser de grands scores en matière de suffrages pour espérer bénéficier d'un siège au parlement. Pour une circonscription électorale d'un million de votants, par exemple, il leur suffira de réaliser seulement environ dix mille voix pour être éligibles à la chambre basse. Telle est la grande modification introduite par les sénateurs par rapport au texte de base venu de l'Assemblée nationale.

Mille dollars de caution exigés aux candidats

Quant aux autres dispositions contenues dans ce projet de loi, les amendements ont plus porté sur la forme que le fond. Les sénateurs ont, dans l'ensemble, jugé pertinent le travail fait en amont par les députés nationaux. C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont retenu mille dollars américains par siège tel qu'arrêté au niveau de la chambre basse comme caution à verser par les candidats. Les sénateurs de l'opposition ont vivement protesté contre le maintien du seuil de représentativité bien que ramené à la circonscription

tout en jugeant exorbitante la caution de mille dollars exigée, estimant que cela excluait du jeu démocratique des partis politiques à faible revenu.

La sanction du Sénat est implacable. Le texte voté en des termes non identiques a été immédiatement transmis à la commission paritaire mixte Assemblée nationale - Sénat pour harmoniser les divergences. Toutefois, en cas d'un éventuel blocage pouvant résulter d'un défaut de compromis, c'est le texte voté en première lecture à la chambre basse qui primera, conformément à la Constitution en vigueur.

Alain Diasso

HUMEUR

La trahison divise plus qu'elle n'associe

La trahison, disons-le sans langue du bois, tend à devenir une norme sociale chez certains malintentionnés. Car il n'est plus rare d'entendre les gens se plaindre du fait qu'ils ont été trahis à la fois par leurs proches et collaborateurs en particulier ou par leurs nombreuses connaissances en général. Cette antivaleur gangrène ainsi la société. Dénonçons-la.

Tout en évitant d'être prisonnier des débats d'écoles, nous notons cependant ceci : quand on opte pour la mise à sac des intérêts sociaux républicains de son pays, on est là aussi un traître de la République. Ainsi donc, le traître est celui qui trahit ses proches, collaborateurs, connaissances et aussi son pays, car marcher à l'encontre des intérêts de son pays est aussi plus dangereux que les autres maux qui minent la société.

La trahison, disons-le, divise les membres d'une association nationale ou internationale, d'une même organisation non gouvernementale, d'un même parti politique, d'une même plate-forme politique, d'une même assemblée religieuse, d'une même corporation professionnelle ou syndicale, d'une même famille biologique ou sociale. Et si la chimie des métaux nous enseigne que les corps chimiques de charges contraires s'attirent réciproquement et ceux de mêmes charges se repoussent, cette loi n'a jamais été transposable mécaniquement au niveau des hommes. Ainsi, en société il naît très rapidement un climat de méfiance ou de rejet mutuel dès l'instant où l'un trahit l'autre.

Pour corroborer notre réflexion, soulignons avec Confucius que, « Si tu sais que tu as fait une erreur et que tu ne la corriges pas, c'est là que tu commets véritablement une erreur ». C'est pour autant dire que la trahison étant une mauvaise chose, si l'on est conscient de cela, il faut l'avouer et tenter de demander pardon à celui ou à ceux que l'on a trahis ou même à la République dont les intérêts ont été attaqués ou trahis. Car dans une certaine mesure, le silence d'un traître le met en situation de culpabilité.

La trahison, comme disent les spécialistes des sciences sociales et humaines, est une attitude négative qui bouleverse les certitudes, les croyances, les valeurs et surtout des rapports à autrui. Ainsi, les êtres humains sont appelés à créer l'harmonie, la bonne ambiance, la franchise et la sincérité. Car si la trahison s'installe là où devrait régner normalement la confiance mutuelle, les liens sociétaux se fragilisent et la société se désintègre. Alors pourquoi entretenir une telle attitude qui s'assimilerait à un vrai virus social ?

Tenez ! Quand on trahit son ami, on est bizarre. Quand on trahit son chef, on est encore trop bizarre. Quand on trahit son organisation ou son association à essence normative, on est encore beaucoup bizarre. Quand on trahit son pays, on est encore beaucoup trop bizarre. Alors cessons avec cette façon de faire, car elle bouscule les vrais équilibres et les vraies harmonies.

Faustin Akono

MARCHÉ FAUBOURG

Les immondices tendent à revenir

En novembre dernier, la société d'assainissement Averda dégageait le grand tas d'ordures qui rendait l'atmosphère invivable au marché de l'arrondissement 5 de Pointe-Noire, Mongo-Mpoukou. Mais cette action salubre risque d'être compromise par le comportement incivique de la population.



Des immondices déposées à côté des bacs à ordures du marché de Faubourg / crédit photo Adiac

Le tas d'immondices qui débutait juste au croisement de deux ruelles (celle qui va de la RN5 au quartier Songolo et celle qui passe derrière le marché) s'étalait sur 50 m au moins, empêchant toute circulation de véhicules. Ces ordures qui débordaient vers les habitations et le marché, davantage en cas de pluie, rendaient difficile le passage des piétons souvent obligés de se boucher le nez à cause des odeurs nauséabondes qui s'y dégageaient. « Ces ordures nous dérangent. Cela a été un grand soulagement pour nous quand les agents d'Averda sont venus les enlever. Comme il s'était formé une boue, ils ont mis du sable. Maintenant c'est propre, nous pouvons rester ici toute la journée et respirer sans crainte. Il y a une bonne atmosphère qui y règne », a confié une vendeuse du marché Faubourg.

Malheureusement, l'action d'Averda tant saluée risque d'être compromise par des citoyens inciviques, y compris certains vendeurs du même marché qui, malgré la propreté actuelle du lieu et la présence des bacs à ordures, préfèrent déverser les immondices par terre. « Je ne comprends pas ce que les gens veulent. Hier, nous nous plaignions de la présence des ordures. Nous avons tous applaudi quand Averda est venue les enlever. Aujourd'hui, les gens se permettent de jeter la saleté à terre juste à côté du bac à ordures. Heureusement que les agents d'Averda passent

régulièrement sinon, on serait encore assailli par les ordures et les mauvaises odeurs », s'est indignée la vendeuse.

Insistant sur les dangers que représente l'insalubrité sur la santé des riverains, Stanislas, père de famille, a estimé que la population devrait encourager les agents d'Averda par des actes civiques et préserver les acquis. « Il faut que les gens sachent que la santé c'est aussi un milieu sain et que l'assainissement c'est l'affaire de tous, pas seulement de l'Etat ou d'Averda. Nous devons aussi savoir que les premières victimes de l'insalubrité sont ceux qui vivent à côté », s'est-il plaint.

Par ailleurs, ce fait n'est pas décrié qu'au quartier Faubourg. Dans bon nombre de quartiers de la ville, les efforts fournis en matière d'assainissement sont souvent compromis par les comportements inciviques de la population. Les opérations de curage de la rivière Tchinouka, secteurs marché de la frontière et Institut Thomas-Sankara, réalisées par la mairie il y a quelques temps, ont été multipliées par zéro. Et les exemples sont légions. « Nous devons changer de mentalités si on veut que les choses évoluent dans la ville et le pays. Tous les jours, on parle de développement mais tant que nous ne laisserons pas les mauvaises habitudes, il n'y aura pas ce développement », a conclu Stanislas.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LUTTE CONTRE L'INCIVISME

Cinq commerçants véreux présentés à la presse

Rovela José, Fokouakamba Hermann, Toumi Ali, Djielé Stéphane et Sacko, tous de nationalité étrangère, ont été présentés à la presse, le 15 décembre, par les services de police des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Spécialisés dans la vente d'eau en bouteille, Rovela José, Fokouakamba Hermann, Toumi Ali et Stéphane Djielé se servent des emballages des sociétés connues dans la commercialisation d'eau minérale. Ces emballages sont ramassés dans des poubelles, caniveaux ou autres lieux impropres. Ils les remplissent par la suite avec de l'eau courante et les scellent à l'aide de la colle avant de procéder à la vente. Ces inciviques ont été surpris dans leur habitation remplie de bouteilles vides mal nettoyées et des réserves d'eau impropre à la consommation. En plus de ces vendeurs d'eau, les services de police du Kouilou et de Pointe-Noire ont aussi découvert une maison qui abritait clandestinement une boulangerie, au quartier Songolo, dans le cinquième arrondis-



Des vendeurs d'eau impropre à la consommation

sement, Mongo Mpoukou. La boulangerie, non enregistrée par des services habilités, appartient à M. Sacko, un sujet malien absent au moment de l'enquête. Sur les lieux, les conditions d'hygiène laissent à désirer. Les services de police entendent poursuivre leur opération afin de mettre la main sur ce dernier.

Ces délinquants ont été appréhendés devant certains citoyens qui ont jeté des fleurs à la police, satisfaits par cette opération menée pour débarrasser Pointe-Noire de ce genre de commerçants véreux. Leur interpellation illustre bien la bonne exécution de l'opération de police, Hypercut plus 2017, lancée récemment dans la ville par le colonel de police, Serge Pépin Itoua Poto, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire. Une opération spécialisée pour le renforcement de la protection des biens et des personnes en cette période des fêtes de fin d'année dans ces deux départements.

Séverin Ibara

RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Des indices d'espoir pour des jeunes en rupture familiale

Les travaux de la deuxième session de la plate-forme en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes adultes en rupture familiale ont eu lieu, le 14 décembre à Unicongo, sous le patronage de John Tama, directeur du Samu social Pointe-Noire, point focal du réseau des intervenants dans le phénomène des enfants de la rue (Repiper), en présence des acteurs publics et privés.

Une année après la tenue des premières assises de la plate-forme publique-privée en faveur de la réinsertion professionnelle des jeunes garçons et filles en situation de rue à Pointe-Noire, les responsables des structures œuvrant dans la prise en charge des enfants en rupture familiale, membres du Reiper, ont échangé avec les acteurs publics et privés sur des solutions d'emplois de ces jeunes.

En tenant compte du contexte social, les représentants des entreprises ont souligné que les réflexions doivent être entre-

prises, car en matière d'emploi au Congo, la loi est vide, c'est le moment de faire les recommandations pour que la question des stages et emplois des jeunes défavorisés soit réglementée. Il faut dialoguer en plate-forme, ont-ils suggéré, et mettre la pression aux entreprises puisque plus on communique, plus les gens prennent conscience. De son côté, la représentante d'Uni-Congo a demandé au Samu social de mettre en place un cadre de dialogue pour une action concertée.

Pour sa part, le représentant de la Fédération des artisans a noté qu'« *Il faut sortir de l'informel pour rentrer dans le formel, refonder la formation qualifiante, identifier des métiers porteurs, préparer les gens et se combiner pour le système de mise en stage, faire connaître les besoins, s'engager pour structurer le programme d'apprentissage au Congo et le formaliser.* ».

À l'issue des échanges, John Tama s'est dit satisfait de l'intérêt que les entreprises accordent à



la problématique de réinsertion des jeunes adultes en rupture familiale. « *Ils se sont engagés à nous accompagner dans une démarche globale qui n'est pas aisée et nous ont demandé d'établir une feuille de route sur laquelle ils doivent nous accompagner. Nous avons certes des besoins plus ou moins divers mais nous ferons un effort de les rassembler pour avoir un plan d'action sur lequel nous allons mettre en place pour accompagner les*

jeunes dans la démarche d'insertion professionnelle dans les entreprises », a-t-il indiqué.

John Tama s'est rassuré après avoir écouté les représentants des entreprises, les directeurs départementaux de la jeunesse ainsi que celui de la formation qualifiante et de l'emploi. « *Suite à cet échange, je pense que les jeunes qui sont formés pourront bénéficier de leur accompagnement dans un premier temps par des stages et, par la suite, envisager*

une réinsertion professionnelle. Tout ceci devrait se faire dans un cadre bien déterminé », a-t-il dit. Il a, en fin, souligné qu'actuellement une centaine de jeunes adultes en situation de rue est en formation dans divers métiers dont vingt-cinq du Samu social Pointe-Noire, vingt-cinq d'ASI et cinquante des autres partenaires, à savoir le CAM, le FPA, l'AEE, SIMCS, FMNJ. Plusieurs jeunes, a-t-il ajouté, attendront la réinsertion professionnelle avec une qualification en main. Il a néanmoins souligné qu'il pourrait y avoir des défections, parce que ce sont des enfants qui ont eu des souffrances intérieures qui ne leur permettent pas totalement d'accrocher un projet. John Tama a, cependant, poursuivi que le système d'auto embauche a été déjà expérimenté par ASI et actuellement, il y a plus de cinq filles qui travaillent pour leur propre compte et quelques cas intégrés au niveau des entreprises telles que BosCongo, Mokabi, etc.

Charlem Léa Legnoki

DROITS HUMAINS

Des Ponténégrins fustigent la vente des Noirs en Libye

Le 18 décembre de chaque année, la communauté internationale célèbre la journée mondiale des migrants pour réaffirmer et promouvoir leurs droits. A trois jours de l'événement, des voix se sont levées dans la capitale économique du Congo pour condamner le commerce honteux des migrants africains en Libye.

Interrogé sur la date du 18 décembre relative aux droits des migrants et sur les révélations du commerce des Noirs en Libye, un habitant de Pointe-Noire a répondu : « *Oui, je connais bien cette date, elle a été adoptée par les Nations unies pour promouvoir les droits des migrants. Car bien qu'étant migrants, ces hommes ont des droits et doivent être bien traités. Or ce qui se passe en Libye ne saurait être acceptable. Comment comprendre que des personnes peuvent être vendues aux enchères comme esclaves au 21e siècle? Heureusement des journalistes de CNN ont filmé une vente d'êtres humains. Et les Nations unies ont qualifié cette situation d'inhumaine. A vrai dire, cette enquête de la chaîne américaine met en lumière les situations d'esclavage auxquelles sont réduits de nombreux migrants qui transitent par la Libye pour gagner l'Italie, porte d'entrée en Europe. Nous condamnons cet état de chose, que l'Afrique se mette debout pour combattre ce phénomène !* », s'est indigné Albert Massa, vivant dans le 6e arrondissement, Ngoyo. Un autre du premier arrondissement, Emery-Patrice-Lumumba, énumère quant à lui les différentes causes qui ont amené cette situation et pense qu'il faut agir sur ces causes pour en mettre fin. « *Cette situation a bousculé le monde entier en général et particulièrement tous les pays africains. Il faut donc la condamner et trouver des stratégies pour l'arrêter. Mais il n'en demeure pas moins que ce qui se passe en Libye a bel et bien des causes. Ces jeunes gens quittent leurs pays, semble-t-il, pour aller chercher le mieux être ailleurs. Ces causes sont d'ordre politique, économique, social et culturel. Elles se croisent et se renforcent. Ainsi, il y a, entre autres, une faible croissance économique, les problèmes de gouvernance, la surpopulation liée à une forte croissance démographique, des taux élevés de chômage, l'oisiveté, les conflits armés, les catastrophes naturelles et l'état d'insécurité dans lequel se trouve aujourd'hui la Libye a grandement favorisé cela* », a indiqué cet orateur.

Et des horreurs inimaginables des migrants...

« *Ces migrants africains vivent cette situation déplorable dans un Etat africain, car des passeurs ne sont que des Africains* »,



Des migrants en situation de détresse en Libye (Photo d'archives)

s'est indigné un ressortissant de l'Afrique de l'ouest vivant à Pointe-Noire qui a requis l'anonymat.

Cette indignation est aussi partagée par le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits humains. Zeid Ra'a Al-Hussein a vivement dénoncé, le mois dernier, la vente des migrants africains en Libye, qualifiant cela d'« inhumaine ». Cet esclavage des temps modernes, avait-il dit, constituait un outrage à la conscience de l'humanité. « *La communauté internationale ne peut pas continuer à fermer les yeux sur les horreurs inimaginables endurées par les migrants en Libye, et prétendre que la situation ne peut être réglée qu'en améliorant les conditions de détention* », avait-il déclaré.

Parmi ces migrants, on note ceux du Nigeria, du Sénégal et de la Gambie qui sont capturés alors qu'ils font route vers le nord de la Libye, d'où ils comptent gagner l'Europe en traversant la Méditerranée. Tout au long du voyage, ils sont la proie de groupes armés et de réseaux de passeurs, qui tentent parfois de leur extorquer de l'argent. Car à suivre le reportage de CNN, un ancien esclave qui est parvenu à s'enfuir raconte son quotidien, affirmant : « *Ils nous font travailler de force et ils nous battent* ». Encore que de source sûre, la plupart des migrants sont utilisés comme travailleurs journaliers dans les secteurs de la construction et de l'agriculture.

Notons que ce n'est pas la première fois qu'un tel commerce est dénoncé publiquement. En avril de l'année en cours, l'Organisation internationale pour les migrations avait fait savoir que la traite d'êtres humains était devenue une pratique de plus en plus fréquente chez les passeurs. Bénéfiques pour eux, ces marchés aux esclaves se dérouleraient une ou deux fois par mois avec des sommes allant de cinq cents à sept cents dinars libyens.

Faustin Akono

SANTÉ

Des enfants drépanocytaires vaccinés contre la fièvre typhoïde

L'opération a été organisée le 15 décembre, à l'Hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, par l'Institut européen de coopération et de développement (IECD).

Dans le cadre de ses actions en faveur des drépanocytaires, l'IECD a prévu la vaccination de cent enfants drépanocytaires contre la fièvre typhoïde au Centre de prise en charge de la drépanocytose de l'Hôpital général Adolphe-Sicé. « *L'intérêt de cette activité est de rattraper le calendrier vaccinal pour certains enfants qui n'ont pas pu être vaccinés au vaccin Typhim VI pour la fièvre typhoïde* », a dit le Dr Jean Bertin Tsiba, investisseur principal et coordinateur technique du projet. « *Nous avons prévu de vacciner cent enfants. L'idéal aurait été d'associer le Pneumo23 contre les infections à pneumocoques, malheureusement ce vaccin est actuellement en rupture sur le marché* », a-t-il déploré. En effet, il est important pour les enfants drépanocytaires d'avoir un suivi médical régulier et d'être à jour concernant leurs vaccins afin de prévenir les infections les plus courantes, dont la fièvre typhoïde.

De nombreuses actions sont menées par l'IECD dans la ville, à travers le projet-pilote de dépistage néonatal de la drépanocytose, mis en œuvre depuis début 2016. L'objectif principal de ce projet est le dépistage et la prise en charge précoce des enfants drépanocytaires dans les trois maternités partenaires du projet (l'Hôpital de base de Tié Tié, le CSI Madeleine-Mouissou et l'OMS Caritas), ainsi qu'une meilleure connaissance de la maladie par le biais de la sensibilisation du personnel de santé et du grand public, afin de réduire la morbidité et la mortalité liées à la drépanocytose. Ce projet est financé par l'Agence française de développement et la Fondation Pierre-Fabre.

Depuis 2013, l'IECD réalise à Pointe-Noire le Programme d'appui aux structures de santé sur l'appui et la formation du personnel dans huit centres partenaires, ainsi qu'un programme d'appui aux petites entreprises qui prend également en compte Brazzaville.

Hervé Brice Mampouya

VOLLEYBALL

La DGSP honorée par la nation

Le grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokoutina, a décoré le 13 décembre, à Brazzaville, les quatorze joueuses de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), le staff technique et tous ceux qui ont contribué à la victoire de cette équipe aux championnats d'Afrique des clubs champions de la zone 4.

Les heureux récipiendaires des distinctions honorifiques ont été décorés à titre exceptionnel dans l'ordre du mérite sportif par le président de la République, grand maître des ordres nationaux, conformément au décret n°2017-456 du 27 novembre 2017. Par la même occasion, le président de cette équipe, Serge Oboa, a été élevé au grade de commandeur. François Mbossa et François Elion Ndouniama ont été respectivement décorés au grade d'officier.

Vingt d'entre eux ont été décorés au grade de Chevalier : il s'agit de Mme Aude Carine Olingou, Charlemagne Vinga, Ludovic Ngoma Ngapika, Gabin Malanda, Bazolo Nkombo, Lucien Nestor Malenguissa, Bienvenue Ipani, Kiba Ikobo, Pétronie Bokoka, Claudine Mafwani, Aissa Bainamoto, Anifa Lipoko, Yvie Okoutonadja, Bénédicte Biyela, Niclette Mabangani, Dorelle



Bengoné, Horsy Ndombi, Christiane Osolo, Olive Diane Bikindou Pembé et Raïssa Itondo.

Cette décoration pour la saison sportive 2017, a précisé le capitaine François Elion Ndouniama, l'un des dirigeants de l'équipe, est la résultante d'un travail concerté impliquant tous les acteurs de la famille sportive de la DGSP. Selon lui, c'est un hommage que le président de la DGSP a voulu rendre aux sportifs, entraîneurs

et dirigeants qui font vivre la discipline, le travail et l'esprit sportif à la DGSP. S'adressant aux joueuses, il leur a demandé d'être fières de leurs résultats et de leur comportement sur le terrain.

Les joueuses de la DGSP ont remporté la 4^e édition des championnats d'Afrique des clubs champions en battant, le 12 novembre au gymnase Henri-Elendé, Vita club de Kinshasa 3 sets à 2 au bout d'une finale

La photo de famille après la décoration/Adiac au suspense incroyable. Elles ont gagné le premier set 25-15 avant de perdre les deux prochaines manches (21-25 et 20-25). La DGSP a ensuite rétabli l'équilibre (28-26) avant de s'imposer au tie-break (15-13). « Nous sommes ici pour récompenser des performances bien sûr; mais également pour mettre en lumière l'aspect humain, dépassant le cadre de la seule compétition zonale en club qui donne au sport toute sa dimension pour en

faire un facteur essentiel de la cohésion sociale », a souligné le capitaine François Elion Ndouniama.

La DGSP, a-t-il rappelé, compte deux titres régionaux depuis sa création en 2004. En 2014, l'équipe seniors messieurs s'était imposée à Libreville. Et en 2017 à Brazzaville, les dames ont imité cette performance. Le capitaine François Elion Ndouniama et la capitaine de l'équipe ont rendu hommage à leur président, Serge Oboa, qui veille à ce que toutes les sections de la DGSP participent chaque saison aux activités programmées par les ligues départementales de volleyball et de handball.

« Particulièrement, je me sens très fière parce que nous venons d'être honorés. Nos efforts sont reconnus par la République tout entière et nous espérons pouvoir fournir de plus amples efforts et ramener de nouvelles victoires qui vont rehausser le niveau du volleyball congolais. Nous remercions les dirigeants qui ne ménagent pas leurs efforts. Nous savons que la conjoncture actuelle est très difficile mais notre président met toujours la main à la pâte pour nous mettre dans les meilleures conditions de préparation des compétitions », a déclaré Bienvenue Ipani.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Ce qu'il faut retenir du Sommet de Paris

N'étant pas dans le secret des dieux, nous ne saurions affirmer que la semaine dernière a marqué un tournant décisif, d'une part, dans la lutte contre le dérèglement climatique, d'autre part, dans la relation entre les pays riches de l'hémisphère Nord et les pays émergents de l'hémisphère Sud. Mais de nombreux indices donnent à penser que quelque chose bouge enfin sérieusement dans ces deux domaines et que, de ce fait, le « One Planet Summit » de Paris pourrait bien s'inscrire dans l'Histoire comme l'un des événements majeurs du début de ce troisième millénaire.

Expliquons-nous en quelques mots sur les deux points.

1. Concernant la lutte contre le dérèglement climatique les propos pour le moins vigoureux tenus par des personnalités de premier plan comme le président français, Emmanuel Macron, le numéro un de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, ou l'ancien gouverneur de Californie, Arnold Schwarzenegger, ont montré que face au déni incarné par le président des Etats Unis, Donald Trump, un véritable front se constitue à l'échelle de la planète pour protéger la nature. Et comme le « One Planet Summit » a été pré-

cedé, toujours à Paris, par une journée consacrée au financement de la lutte contre le dérèglement climatique durant laquelle de grandes entreprises mondiales ont affirmé leur volonté d'agir concrètement sur le terrain, il semble que l'on passe enfin des idées à l'action, de la théorie à la réalité, de l'abstraction à la pratique. Ceci est d'autant plus vrai que dans les coulisses des deux manifestations se sont engagés des débats très précis sur l'une ou l'autre des actions – le Fonds vert des Nations unies, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo notamment – qui permettraient de lutter contre la déforestation, de développer des techniques agricoles respectueuses de l'environnement, de protéger les fleuves et les cours d'eau contre la pollution provoquée par l'urbanisation. Avec cette idée aussi simple que prometteuse selon laquelle la protection de la nature pourrait au final générer de grands profits.

2. Concernant les relations entre les pays riches et les pays émergents, le débat public qui a occupé l'après-midi du 12 décembre dans le grand amphithéâtre de La Seine Musicale a marqué la prise de conscience, par les premiers, du fait que seule l'implication véritable des seconds mettra l'humanité à l'abri du désastre qui la menace aujourd'hui. Mais au-delà des propos pour le moins musclés qu'ont tenus les ténors

durant ces quelques heures, les conversations publiques ou privées qui ont suivi tout au long de la semaine en différents lieux de la capitale française ont montré que le développement durable en Afrique, en Amérique latine, en Asie doit devenir un objectif majeur pour les grandes nations industrielles qui, jusqu'à présent, ne se préoccupaient que de leur propre confort. Si l'on ne saurait conclure de ces entretiens que la page de l'individualisme, du nationalisme étriqué est définitivement tournée, on peut malgré tout considérer que quelque chose bouge enfin dans les relations entre les pays riches et les pays émergents. Quelque chose que les drames en série vécus ces derniers mois par l'Europe, l'Afrique du Nord, le Proche et le Moyen-Orient avec l'afflux des migrants, la révélation de l'esclavage, la montée de l'extrémisme religieux empêchent désormais d'ignorer ou même de sous-estimer.

La suite des événements permettra de juger l'ampleur du mouvement qui se dessine à l'échelle mondiale. Mais il est clair que de ce mouvement sortira à plus ou moins brève échéance la mobilisation qui, seule permettra à notre espèce de combattre ses propres excès et donc d'assurer sa survie pour les siècles à venir.

Jean-Paul Pigasse